



AMICALE PONGISTE DE OUISTREHAM
TOURNOI NATIONAL B HOMOLOGUE DE TENNIS DE TABLE REGLEMENT
JEUDI 29 MAI 2025

Le club de l'AP OUISTREHAM (09140055) organise son tournoi le jeudi 29 mai 2025.

Attention changement de lieu habituel, le tournoi se déroulera Gymnases Paradis Avenue François Mitterrand, 14550 Blainville-sur-Orne

Article 1 : Le règlement est celui de la FFTT, une tenue sportive réglementaire sera exigée. Le Juge-Arbitre de l'épreuve sera M. Adrien Poignie (JA 3, assisté de Marc Dupuy). Cette épreuve est homologuée FFTT sous le n°

Article 2 : Ce tournoi national homologué est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés "compétition" à la FFTT (licence portant la mention "certificat médical présenté"). Chaque joueur devra être en possession de son attestation de licence pour le pointage.

Article 3 : Les classements pris en compte seront ceux de la 2ème phase de la Saison 2024/2025. Chaque joueur devra être en possession de son attestation de licence.

Article 4 :

Le tournoi se jouera sur 40 tables et comportera les tableaux suivants :

Tableau	Catégorie	Engagement	Horaire de début
A	< 800 pts	8,00 €	11h15
B	< 1000 pts	8,00 €	8h30
C	< 1200 pts	8,00 €	12h30
D	< 1400 pts	8,00 €	10h
E	< 1600 pts	8,00 €	14h
F	< 1800 pts	8,00 €	8h30
G	< 2100 pts	8,00 €	12h30
H	< N° 400	10,00€	10h
I	TOUTES CATEGORIES	10,00€	15h
Féminin	< 1600 pts	8,00 €	15h

La salle sera ouverte à partir de 7h30. Le pointage débutera 1 heure avant le début du tableau et se terminera 30 minutes avant le début de celui-ci.

Le forfait d'un joueur sera prononcé 5 minutes après le 2eme appel de son nom.

Un joueur absent lors de son premier tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres

tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 6 : Un joueur ne peut participer à deux tableaux commençant à la même heure

Article 5 :

Le tournoi sera doté d'une valeur de 2 500 euros en plus des coupes et lots

Tableau	Catégorie	Vainqueur	Finaliste	1/2 finalistes	1/4 finalistes
A	< 800 pts	40 €	20 €	10 €	Lots
B	< 1000 pts	40€	20 €	10 €	Lots
C	< 1200 pts	45 €	20 €	15 €	Lots
D	< 1400 pts	50 €	25 €	15 €	Lots
E	< 1600 pts	60 €	30 €	15 €	Lots
F	< 1800 pts	70 €	35 €	15 €	Lots
G	< 2100 pts	100 €	50 €	25 €	15 €
H	< n° 400	200 €	100 €	40 €	20 €
I	TOUTES CATEGORIES	400 €	200 €	80 €	40 €
Féminin	< 1600 pts	60 €	30€	15 €	Lots

Article 7 : L'organisateur se réserve le droit de réduire la dotation d'un tableau si celui-ci est composé de moins de 20 inscrits(es). Les tableaux de moins de 12 joueurs(ses) seront annulés.

Article 8 : Chaque tableau débutera par des poules de 3, les 2 premiers de chaque poule étant qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Article 9 : Chaque joueur pourra participer à 2 tableaux. Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins excepté le tableau J qui est réservé aux féminines. Toutefois si un joueur ou une joueuse est éliminé.e de l'un de ses deux tableaux initiaux il pourra, sous réserve des disponibilités et de l'accord de l'organisation, s'inscrire à un troisième tableau.

Article 10 : Le nombre d'inscrits par tableau peut être dépassé à condition que le nombre d'inscrits total pour les tableaux :

A soit aux maximums de 108 inscrits

B + F soit au maximum de 108 inscrits

D + H soit au maximum de 96 inscrits

C + G soit au maximum de 108 inscrits

I + J soit au maximum de 108 inscrits

E soit au maximum de 108 inscrits

Article 11 : Les parties se joueront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 12 : Les balles plastiques blanches non fournies par l'organisateur devront être homologuées.

Article 13 : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Article 14 : Toute dégradation matérielle constatée sera à la charge du ou des joueurs concernés.

Article 15 : L'épreuve se déroulera selon les règles de la FFTT. Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase, d'utiliser la colle dans une enceinte autre que celle désignée à cet effet.

Article 16 : Les lots seront remis lors du podium du tableau concerné, les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association.

Article 17 : La fin des inscriptions est fixée au Mercredi 28 Mai 2025 à 18h00. La participation au tournoi implique l'acceptation sans restriction du présent règlement. Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le juge arbitre, en accord avec les organisateurs.

Article 18 : En s'inscrivant à ce tournoi, les participants ou leurs représentants légaux autorisent les organisateurs à diffuser des photos et des vidéos individuelles ou collectives prises lors de la compétition sauf si ces joueurs ou représentants légaux en expriment leur refus manuscrit avant le début du tournoi.

RESTAURATION SUR PLACE – BUVETTE – BARBECUE

Inscriptions :

Via le site internet : <https://tennisdetabledeouistreham.com/tournoi-2025/>

Ou directement via le formulaire : <https://forms.gle/FRUyQujALkzTqUVX7>

Renseignements

Par mail : tennisdetableouistreham@gmail.com

Par téléphone : 0759522323

Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 2ème phase 2024/2025 (communiqué par la FFTT fin décembre)

Toute demande d'inscription sera confirmée par un accusé de réception